

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	87 (1958)
Heft:	6
Rubrik:	Marie, éducatrice de Bernadette

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marie, éducatrice de Bernadette

Le R. P. Delpierre, dans *l'Ami du Clergé* a fait paraître un article singulièrement pénétrant sur : Marie, éducatrice de Bernadette. Nous sommes heureux d'en offrir à nos lecteurs un bref résumé à l'occasion du Centenaire des Apparitions de Lourdes.

*

« Marie a commencé par éduquer Bernadette, lui montrant l'exemple, l'instruisant par ses paroles, la reprenant au besoin. Ensuite, elle lui a confié sa mission graduellement par de petits messages tout simples, de peur qu'elle ne les oublie en route... »

Tout d'abord, la Vierge se montre sans rien dire et cela une heure durant. Ne fallait-il pas inspirer confiance, apprivoiser l'enfant ignorante et fruste ?

Il s'agissait aussi de lui enseigner à prier par l'exemple, car l'attention de tout enfant est dans ses yeux et son art dans l'imitation extérieure. Aussi Bernadette fit-elle des signes de croix « solennels, pleins de foi et pleins de grâce » disent les témoins. « Je dois tout faire, déclara-t-elle, comme la Vision. » Quel exemple pour les éducateurs, parents et maîtres qui doivent être à leur manière, pour les enfants une « vision de gravité douce », de piété noble et tendre.

A la deuxième apparition, la Vierge ne dit rien et elle se soumet à l'épreuve des exorcismes. Elle se fait contrôler volontairement. Or, parents et éducateurs sont soumis au contrôle permanent de leurs enfants. Lorsque ceux-ci s'aperçoivent, surtout en matière religieuse et morale, que les premiers « disent et ne font pas », c'est un vrai petit drame. Au doute troublant succède la tristesse, la perte de confiance et la critique. Ils pourraient dire équivalement : « Si vous venez de Dieu en pratiquant ce que vous enseignez, approchez. Si vous n'en venez pas, retirez-vous. »

Marie enseigne à la voyante une prière personnelle qui est restée secrète. Or, ce fait a une signification précise. Prier, c'est parler au Bon Dieu, à la Vierge, aux Saints et la piété de l'enfant doit être rendue personnelle. Elle doit s'exprimer en langage courant, partout et toujours. Vous ne l'ignorez pas et vous vous efforcez dans vos classes, à côté des prières traditionnelles, d'habituer vos enfants à converser, à bavarder avec Jésus.

Lors des entretiens avec sa petite élève, la Sainte Vierge ne se contentait pas d'ajouter le geste à la parole ; elle lui laissait voir sur sa physionomie le reflet de ses sentiments, souriante et joyeuse quand elle considérait l'enfant et la piété de la foule, triste jusqu'aux larmes quand elle pensait aux pécheurs... Or, la mère par sa tendresse, le

maître par sa science exercent sur l'enfant un ascendant incalculable... Si par l'expression sincère du visage et le ton pénétré de la voix, au lieu de s'emporter jusqu'à la colère ou de s'affadir jusqu'à la sensiblerie, ils faisaient sentir à l'enfant combien sa mauvaise conduite les afflige et afflige Dieu, combien son application les réjouit et le réjouit !

Puis, c'est la préparation de Bernadette à l'esprit de pénitence. La Vierge l'enseigne graduellement. Elle ouvre son âme tout d'abord à l'idée de la prière et de la pénitence, lui fait réaliser cette idée dans un exercice pénible et humiliant accompli en public. Mais comme il répugne à la nature humaine elle ne l'ignore pas, elle le suggère : « Est-ce que ça ne vous ferait pas trop de peine de monter à genoux (la pente de la grotte) en basant la terre ? »

Admirable sollicitation discrète à la libre générosité de la jeune fille qui devrait être retenue par les éducateurs lorsqu'il s'agit des sacrifices à faire accomplir par leurs enfants. Aucune contrainte, aucun effet de surprise car la volonté du bien ne se forme que dans la liberté.

Terminons par ce témoignage de courtoisie de Marie. C'est à la fin de la XVI^e apparition où elle se nomme : « Je suis l'Immaculée Conception. » Bernadette se lève, demande à sa tante Lucile le cierge qu'elle tient à la main et va le fixer au sol afin qu'il achève de se consumer. Interrogée sur ce geste, elle répond : « La Dame m'a demandé si je voulais laisser le cierge brûler à la grotte. Et je lui ai dit que oui. »

Politesse de la Vierge qui donne à la bonté sa perfection suprême et qui semble disparaître, hélas ! de nos mœurs.

Cette méthode progressive et si délicate de la Sainte Vierge qui fut l'éducatrice de l'Enfant-Jésus et de Bernadette ne devrait-elle pas être la nôtre ? »

Natation

Afin de développer l'enseignement de la natation, un brevet cantonal de moniteur sera organisé au cours des mois de juin et de juillet.

La participation est réservée uniquement au personnel enseignant de notre canton. Les intéressés (maîtres et maîtresses) sont priés de s'inscrire auprès de M. André Vuilloud, Vignettaz 22 à Fribourg, jusqu'au 31 mai 1958.

Les renseignements et les instructions seront remis à tous les intéressés.

ÉDUCATION CIVIQUE (commentaires des plans de Mgr Dévaud).

En vente au Dépôt.